

IVAL 2024 : des lycées toujours plus performants ou accompagnateurs dans l'académie

Les lycées publics de l'académie sont davantage « performants » ou « accompagnateurs » par rapport à la moyenne nationale, que ce soit en enseignement professionnel ou en enseignement général et technologique, avec notamment une proportion plus de deux fois supérieure de lycées « accompagnateurs » qu'au niveau national en enseignement général et technologique et en enseignement professionnel. La proportion de lycées « performants » progresse dans les deux voies d'enseignement et devance largement la moyenne nationale.

La moitié des lycées sont « performants » ou « accompagnateurs » en enseignement général et technologique

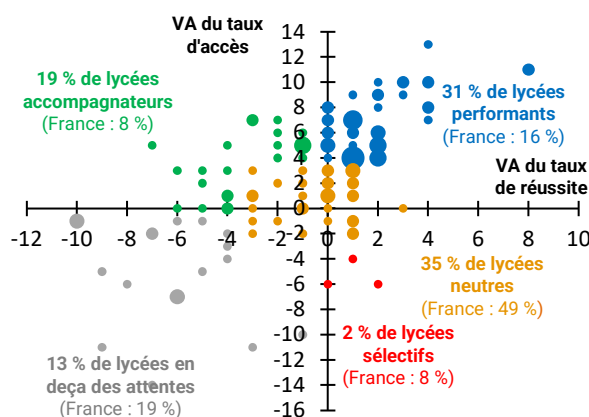
En enseignement général et technologique (GT), la structure en 5 groupes de lycées publics de l'académie (*encadré méthodologique*) est assez différente de la structure nationale : les lycées « performants » ou « accompagnateurs » sont plus nombreux qu'au niveau national (*graphique 1*) : 31 % des lycées sont « performants » (contre 16 % en France) et 19 % sont « accompagnateurs » (contre 8 % en France). La proportion de lycées « performants » augmente plus dans l'académie qu'au niveau national (+5 points, contre +1 point) et celle de lycées « accompagnateurs » baisse fortement dans l'académie (-10 points, contre -1 point). La proportion de lycées « neutres » augmente dans l'académie (+5 points) mais reste bien inférieure à celle observée au niveau national : 35 % contre 49 %. La proportion de lycées « en deçà des attentes » reste semblable dans l'académie (-1 point), toujours en-dessous de la moyenne nationale : 13 % (contre 19 % en France). Trois lycées de l'académie sont « sélectifs », soit deux de plus qu'en 2023 (2 %, contre 8 % en France).

Au niveau départemental, les écarts sont marqués. Les Hauts-de-Seine se démarquent par la proportion la plus importante de lycées « accompagnateurs » (9 lycées parmi 34) ainsi que de lycées « en deçà des attentes » (6 lycées). À l'inverse, la proportion de lycées « neutres » est la moins importante de l'académie (9 lycées). Enfin, le département enregistre 10 lycées « performants », soit une proportion semblable à l'académie.

Avec 12 lycées parmi 31, les Yvelines affichent la plus forte proportion de lycées « performants ». Les proportions de lycées « accompagnateurs » (5 lycées) et « neutres » (9 lycées) sont en dessous de celles

constatées au niveau académique. Celles des lycées « en deçà des attentes » (4 lycées), et sélectifs (1 lycée) sont équivalentes à la moyenne académique. L'Essonne et le Val-d'Oise partagent une proportion importante de lycées « neutres » (respectivement 13 lycées parmi 32 et 14 lycées parmi 38). Ils se différencient pour les autres groupes : L'Essonne présente la proportion de lycées « performants » la moins importante de l'académie (8 lycées). Cette proportion est semblable à celle de l'académie pour le Val-d'Oise (12 lycées). Ce département présente les proportions de lycées « accompagnateurs » et « en deçà des attentes » (respectivement 5 et 3 lycées) les moins élevées, tandis que l'Essonne affiche des proportions, respectivement, supérieure (7 lycées) et identique (4 lycées) à la moyenne académique. Parmi les 3 lycées sélectifs de l'académie, 2 sont issus du Val-d'Oise (aucun pour l'Essonne).

Graphique 1 : Valeurs ajoutées en GT des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp-Menesr

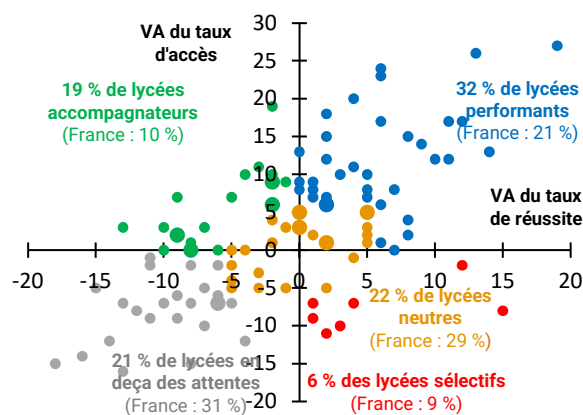
En enseignement professionnel, la moitié des lycées sont « performants » ou « accompagnateur », davantage qu'en 2023

En enseignement professionnel (Pro), la structure des groupes de lycées publics de l'académie de Versailles se démarque de la structure nationale de la même façon que pour l'enseignement général et technologique. Les proportions de lycées « performants » (32 %, en hausse de 4 points) et « accompagnateurs » (19 %, en hausse de 4 points) sont supérieures à celles constatées au niveau national (respectivement 21 %, en baisse de 1 point, et 10 %, en hausse de 2 points) (*graphique 2*). Les lycées « neutres » (22 %, en baisse de 4 points), « en deçà des attentes » (21 %, en baisse de 6 points) et « sélectifs » (6 %, en hausse de 2 points) sont, comme à la session 2023, proportionnellement moins nombreux qu'au niveau national (respectivement 29 %, en hausse de 1 point, 31 %, en baisse de 1 point et 9 %, en baisse de 1 point).

Au niveau départemental, les structures de groupes de lycées sont disparates. Celles des Yvelines et de l'Essonne présentent néanmoins des similitudes par les plus fortes proportions de lycées « accompagnateurs » (6 lycées chacun parmi 28), « neutres » (respectivement 7 et 9 lycées) et « sélectifs » (3 lycées chacun). Ces deux départements présentent aussi la plus faible proportion de lycées « en deçà des attentes », mais ce chiffre est encore plus bas pour les Yvelines (2 lycées) que pour l'Essonne (5 lycées). Cependant, ils se différencient par leur proportion de lycées « performants », qui est la plus basse pour l'Essonne (5 lycées) alors qu'elle est similaire aux autres départements pour les Yvelines (10 lycées).

Les départements des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise présentent eux aussi des similitudes. Ils présentent tous deux les proportions de lycées « neutres » les moins élevées (respectivement 4 lycées parmi 31 et 5 lycées parmi 26) tout comme leur proportion de lycées sélectifs (aucun lycée dans les Hauts-de-Seine, un seul dans le Val-d'Oise). À l'inverse, les proportions de lycées « en deçà des attentes » et « performants » sont les plus élevées pour ces départements (respectivement 10 et 7 lycées « en deçà des attentes » et 11 et 10 lycées « performants »). Ils se distinguent enfin par la proportion de lycées « accompagnateurs » (6 lycées pour les Hauts-de-Seine et 3 pour le Val-d'Oise).

Graphique 2 : Valeurs ajoutées en Pro des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp-Menesr

Méthodologie :

Les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leur(s) taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution de l'établissement à la réussite de ses élèves. Ils tiennent ainsi compte de l'offre de formation des lycées et des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire). Trois indicateurs sont utilisés dans le calcul des IVAL : le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et le taux de mentions au baccalauréat. Les lycées publics professionnels et d'enseignement général et technologique de l'académie de Versailles ont été répartis en cinq groupes exclusifs, par la Depp, en fonction de leurs valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat de la session 2023. Ces groupes permettent de révéler des tendances même si, au sein d'une même catégorie, les écarts de valeurs ajoutées peuvent être importants.

Neutres	Valeurs ajoutées (VA) du taux de réussite et du taux d'accès comprises entre -3 et 3 en GT (entre -5 et 5 en Pro)
En deçà des attentes	VA positives dont une est inférieure à -3 en GT (-5 en Pro)
Accompagnateurs	VA du taux d'accès positive et VA du taux de réussite négative, et au moins une des deux VA n'étant pas comprise entre -3 et 3 en GT (entre -5 et 5 en Pro)
Sélectifs	VA du taux d'accès négative et VA du taux de réussite positive, et au moins une des deux VA n'étant pas comprise entre -3 et 3 (entre -5 et 5 en Pro)
Performants	VA positives dont une est supérieure à 3 en GT (5 en Pro)